

Courriel n°12

----- Message transféré -----

Sujet : Courrier à l'attention de Mme Le Du - Enquêtrice publique Extension de carrière de Le Saint

Date : Sat, 26 Dec 2020 13:51:08 +0000 (UTC)

De : Allanot Jean <jeanallanot@yahoo.fr>

Pour : Maire LE SAINT <mairie.le.saint@gmail.com>

Bonjour Mme Le Du,
Veuillez trouver ci joint mon courrier.
Cordialement,
Irène Allanot

Mme Irène ALLANOT
1 Guernambigot
56110 Le Saint

Objet : Opposition extension carrière de Le Saint

Le Saint le 14/12/2020

A l'attention de Mme Le Du ,commissaire enquêtrice,

Je suis totalement opposée à l'extension de la carrière de Guernambigot Le Saint, en effet, étant originaire du quartier, je n'ai pu que constater l'évolution et surtout le changement environnemental du secteur, je considère donc être plus à même d'en parler.

Aujourd'hui je ne me sens plus en sécurité aux abords de ma propriété, pour les raisons suivantes :

- Passages de camions qui ne respectent pas la limitation de vitesse
- Non-respect des distances de sécurité véhicule piéton, pour se mettre en sécurité nous devons nous mettre dans le fossé lorsqu'un camion passe (pour rappel hors agglomération la distance entre véhicule piéton doit être de 1m50, ce qui n'est clairement pas possible sur une chaussée telle que la notre ne dépassant pas 3m70)
- Même problématique lorsque nous circulons en véhicule

Il va de soi que nous ne pourrons tolérer plus de circulation.

Je garde régulièrement mes petits-enfants, vont-ils mettre toujours confiés sachant que leur sécurité peut être menacée par ces passages ?

Autre problématique, la santé, cette poussière de silice circulant dans l'air, je la constate régulièrement sur mes velux, qu'en est-il de nos poumons ? Ce qui m'interpelle, c'est le déni de la société Pigeon, qui affirme qu'aucun contrôle n'est nécessaire, considérant qu'il n'y a pas de poussière nuisible, d'où vient cette conviction en sachant qu'il n'y a pas de mesures effectuées ?

Les nuisances sonores sont insupportables, devons nous nous équiper en pleine campagne de protection auditives lorsque que nous souhaitons profiter de notre extérieur ? De même au coucher, le bruit de la scie que nous côtoyons depuis tant d'années allant jusqu'à parfois 2 ou 3 heures du matin (enregistrement à l'appui). N'avons-nous pas non plus le droit au repos ?

Les nuisances sur notre habitation, des fissures sont apparues sur ma maison à cause d'incidents de tirs de mines, j'ai fait le nécessaire auprès de Pigeon, courrier adressé, mais je n'ai jamais eu de retour.

Nous sommes actuellement déjà condamnés à vivre dans un environnement au paysage lunaire, quand-sera-t-il-demain. Quelle tristesse de voir notre faune et flore ainsi dégradées, les cailloux que je balaie devant ma propriété tombés de camions trop chargés et non bâchés.

Le patrimoine de toute une vie de labeur et de privations pour devenir propriétaire, que vais-je laisser à mes enfants?

Je ne crois absolument pas au tableau idyllique présenté par la société Pigeon, nous savons qu'en tant que riverains nous n'avons aucune crédibilité, puisqu'associés au qualificatif de « menteur », par les dirigeants lors de leur visite en 2019, mais nous ne sommes cependant pas crédules, et savons très bien qu'entre le projet papier et la réalité, il y a une marge et qui sera néfaste, à notre sécurité, à notre santé et à notre environnement.

Cordialement
Mme ALLANOT